



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

vendredi 18 novembre 2016

Ecotaxe

En France, les transporteurs routiers font la politique des transports

Suite à la saisine du Conseil d'Etat par Alsace Nature pour la mise en application de l'écotaxe et aux conclusions favorables du rapporteur public du Conseil d'Etat, le gouvernement n'a pas jugé utile d'attendre les conclusions de la plus haute juridiction administrative. Le secrétaire d'Etat aux Transports, Alain Vidalies, lors du congrès de la Fédération nationale des transports routiers (FNTR), a annoncé hier qu'un amendement serait déposé qui ferait « purement et simplement disparaître l'existence législative de l'écotaxe ».

Cédant ainsi aux pressions des lobbies routiers, le gouvernement n'a pas traîné : l'amendement est passé à l'assemblée nationale cette nuit ! Nos gouvernants montrent une nouvelle fois leur incapacité à arbitrer en faveur de l'intérêt général face aux intérêts privés.

Alors que chaque année en France, on enregistre 48 000 décès prématurés liés à la qualité de l'air (pour un coût de 100 milliards d'euros selon le travail de la commission sénatoriale, le gouvernement vient d'abandonner 40 millions de français qui sont victimes quotidiennement de la pollution de l'air.

Bafouant le fonctionnement de nos institutions en renonçant à attendre le résultat du Conseil d'Etat, le gouvernement supprime, en catimini, un des axes majeurs d'une réelle politique environnementale, retire aux collectivités territoriales la possibilité de financer des modes de transports alternatifs et favorise l'enrichissement de groupes privés au détriment de la santé et de la qualité de vie des Français.

Alors que nous sommes en pleine COP22 et au lendemain d'un « accord historique » pour le climat, nous déplorons le fossé qui sépare la communication gouvernementale des actions conduites par ce même gouvernement.



Les associations de protection de la nature attendent maintenant, avec la même célérité, la mise en œuvre de mesures destinées à répondre à l'enjeu de l'amélioration de la qualité de l'air et au développement des transports alternatifs.

Avant les échéances électorales de l'année prochaine, les citoyens sont en droit d'exiger un environnement de qualité. Nous en appelons au chef de l'Etat pour que la politique menée ne se fasse plus dans le huis clos des amendements discrets, dictés par les lobbies privés.

Contacts presse

Alsace Nature : **Stéphane Giraud**, Directeur
FNE : **Benoît Hartmann**, porte-parole

06 84 94 97 26
06 87 70 41 07